

Lettre de mission

Président

Madame Catherine GAUTHIER
Vice- présidente en charge du Conseil
d'administration

Objet : Lettre de mission

Bordeaux, le 20 avril 2022

Réf : DL/CB/AO/2022-034

Madame la Vice-présidente,

Affaire suivie par :

Annabelle Ouvrard
Directrice de cabinet

annabelle.ouvrard@u-bordeaux.fr

Christelle Bellenger
Directrice de la planification
stratégique

Pôle Pilotage et aide à la
stratégie

christelle.bellenger@u-bordeaux.fr

Lors de ce mandat, nous entendons relever ensemble un double défi : poursuivre et concrétiser les grandes orientations stratégiques de l'université de Bordeaux, en cohérence avec nos missions, et créer les conditions de justes équilibres tout en veillant à l'appropriation par l'ensemble des personnels et des étudiants d'objectifs et méthodes partagés. Nous avons ainsi l'ambition de renforcer la cohésion au sein même de l'université, condition pour que l'université de Bordeaux joue pleinement son rôle dans la société.

Vous avez été élue vice-présidente du Conseil d'Administration (CA) par le Conseil d'administration du 24 janvier 2022.

Cette lettre a pour objectif de vous présenter le cadre de cette mission, les actions à mener dans les premiers mois de ce mandat et les modalités de travail. Une feuille de route établie d'ici la rentrée de septembre permettra d'installer votre mission sur la durée du mandat.

Cadre de la mission

La vice- présidente en charge du Conseil d'administration est l'interlocutrice première de l'équipe du président sur les sujets transversaux de la vie institutionnelle et en particulier ceux pour lesquels le Conseil d'administration est l'organe décisionnaire : approbation contrat d'établissement de l'université ; approbation du budget et des comptes ; répartition des emplois ; délibérations ressources humaines (RH) ; approbation des accords et conventions signés par le président, de décision de participation ou de création de filiales et de fondations, d'acceptation de dons et legs, d'acquisition ou de cession immobilières ; adoption du règlement intérieur de l'université ; autorisation d'action en justice ; approbation du rapport annuel d'activité ; approbation du bilan social ; adoption du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; suivi du schéma pluriannuel en matière de politique du handicap ; définition de la politique pluriannuelle d'investissements.

Adresse postale

Université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33405 Talence cedex
www.u-bordeaux.fr

En collaboration avec la vice-présidente en charge des Ressources humaines, elle veille également à l'examen des situations des personnels enseignants en CA restreint.

La vice-présidente du conseil d'administration est également la garante de l'efficacité des modes de coordination choisis par l'établissement sur des sujets nécessitant un niveau notable de transversalité impliquant différents vice-présidences, charges de mission, champs de compétences et structures ou composantes de notre établissement.

Les axes forts annoncés que vous piloterez et qui devront être mis en œuvre pendant le mandat sont :

- **Améliorer le fonctionnement institutionnel de l'établissement, sur la base de plusieurs objectifs :**
 - Un objectif de consolidation du fonctionnement général de l'établissement : climat social global ; expression démocratique de la communauté universitaire ; amélioration du lien institutionnel avec les composantes et du lien plus général avec l'ensemble de la communauté universitaire ; consolidation des outils de sécurité des personnels et des biens ; continuation des dispositifs de gestion des crises.
 - Un objectif de consolidation de l'organisation institutionnelle et de renforcement de la subsidiarité : déconcentration du processus décisionnel ; meilleure appropriation des axes stratégiques et des grands programmes de l'établissement à tous les niveaux ; amélioration des processus de dialogue ; garanties des interactions entre vice-présidences, pôles, structures de formation et de recherche, filiales, partenaires.
 - Un objectif d'un dialogue stratégique et opérationnel avec les composantes de formation et de recherche à travers les dialogues de gestion annuels et la signature des contrats d'objectifs, de moyens et de service (COMS).
 - Un objectif de simplification, d'efficacité et de transformation administrative : développement de la déconcentration (dématérialisation, délégation de signatures) ; amélioration de la communication interne ; lisibilité plus grande de l'organisation des services administratifs.
 - Un objectif de sécurisation administrative et réglementaire : mise en cohérence des statuts ; élaboration d'un règlement intérieur ; prévention des contentieux ; sécurisation des liens avec les entités satellites et les filiales ; mise en œuvre pragmatique du Règlement général sur la protection des données (RGPD) ; sécurisation des archives ; élaboration d'un modèle de diplomation européenne dans le cadre du projet ENLIGHT.
 - Un objectif de développement d'une politique globale en matière de qualité de vie au travail (QVT), de déontologie, d'éthique et d'intégrité scientifique au sein de l'établissement en étroite collaboration avec les référents déontologie - lanceur d'alerte et intégrité scientifique.
- **Améliorer la communication interne et externe de l'université**, en intensifiant, en interne, les échanges et la communication entre la gouvernance centrale et les composantes et entre les composantes elles-mêmes, en améliorant l'identification efficace des acteurs. En externe, il s'agira d'asseoir la place de l'université dans son environnement sociétal, local, national et international et de renforcer ses « marqueurs ».
- **Affirmer l'ambition inclusive de l'université**, vis-à-vis de sa communauté et de la société qui l'entoure. En lien avec la politique des transitions, garantir que l'université demeure un lieu de débats, de dialogue, d'épanouissement des libertés académiques et de transmission de connaissances.
 - Garantir le bon fonctionnement des dispositifs de lutte contre toute forme d'inégalité et de discrimination, en collaboration avec la chargée de mission égalité diversité ;
 - S'assurer de la mise en œuvre du Schéma handicap, en collaboration avec le chargé de mission Handicap ;

- Affirmer la solidarité de l'université dans l'accueil d'universitaires et d'étudiants étrangers, et en particulier de ceux en danger (développement d'actions spécifiques et articulation de celles-ci avec les programmes nationaux et locaux).
- **Assoir et accompagner une politique ambitieuse en matière de stratégie et de moyens :**
- Suivre les évolutions et garantir la soutenabilité des trajectoires budgétaires et financières de l'établissement, avec le vice-président finances et moyens, tout en limitant l'impact du glissement vieillesse-technicité (GVT) sur la politique d'emploi et sur l'indemnitaire ;
 - S'assurer de la fiabilité et de l'opportunité des opérations immobilières et des investissements menés par l'établissement, avec le vice-président patrimoine en cohérence avec les ambitions sociétales et environnementales affichées par l'établissement ;
 - Veiller à l'articulation des grands axes stratégiques de l'établissement avec ses fonctions plus régaliennes.

Dans ce cadre et dans une dynamique collaborative que vous aurez la mission de favoriser, vous définirez un projet politique autour des enjeux ci-dessus, en cohérence avec la stratégie de l'établissement, sa planification et le programme que j'ai présenté pour le mandat.

Vous proposerez un système de pilotage, d'animation et de communication avec l'administration, les composantes, les organisations syndicales et les partenaires.

Vous contribuerez aux efforts de l'université de diversifier ses ressources en organisant, quand des opportunités sont détectées, l'implication de l'université dans les réponses aux prochains appels à projets en lien avec votre mission.

Tout au long de votre mission, dans le respect des textes réglementaires, des contraintes et des opportunités internes, vous inspirant des recommandations formulées par les différents audits et évaluations de l'établissement, vous veillerez à ce que les intérêts de l'université soient respectés en portant les valeurs de l'établissement.

Instances de gouvernance

Vous assurerez la coordination des différents projets portés par les autres vice-présidentes et vice-présidents et chargées et chargés de mission impliqués. Pour cela vous proposerez une coordination agile en vous appuyant sur une instance de coordination qui permettra de traiter les projets les plus transverses. Cette coordination permettra d'assurer le traitement des projets dans les instances propres à l'équipe de direction (comité de direction, comité de direction élargi, comité de direction exécutif etc.) ainsi que dans les instances de l'université (CA, Conseil académique, Comité pour le développement de l'université, etc.). Elle sera complémentaire des comités de pilotage « projets » ou des coordinations thématiques mises en place (Recherche ou Formation) et garantira ainsi le maximum de transversalité au sein des équipes de direction (vice-présidences, directions de collège ou de département).

Dans le cadre de vos missions, vous êtes chargée d'assister le président dans la préparation et le suivi des dossiers présentés au Conseil d'administration, dont vous élaborez l'ordre du jour avec l'équipe politique.

Vous présidez la commission des statuts du Conseil d'administration.
Vous participez au Comité pour le développement de l'université.

Vous êtes informée des ordres du jour des commissions des moyens, du patrimoine, du COSINUS, RGPD, groupe de travail enseignants/enseignants-chercheurs relatif aux questions et y participerez à chaque fois que vous le jugerez nécessaire.

Vous représentez le président au Comité électoral consultatif.

Vous présidez les instances en l'absence du président : Conseil d'administration (CA) plénier et restreint, Conseil académique (CAC), Comité technique (CT - futur comité social d'administration - CSA), Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT - futures Formations spécialisées en matière de santé, sécurité et des conditions de travail).

Vous siégez au sein des instances de dialogue social, notamment au CT et au CHSCT central. Vous veillez à la mise en place du nouveau schéma des instances professionnelles : comité social d'administration (CSA) et Formations spécialisées en matière de santé, sécurité et des conditions de travail)

Vous présidez le CHSCT du campus de Pessac et interagissez avec les vice-présidents Ressources humaines, Vie de campus et Qualité de vie et santé au travail qui animent les CHSCT sur les autres campus.

Vous êtes membre permanent du conseil de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Académie de Bordeaux.

Vous siégez au comité de direction (CODIR) et du comité de direction exécutif de l'établissement. Avec le vice-président en charge des Finances et des moyens, vous préparez et instruisez les dossiers relevant de ce CODIR exécutif.

Vous êtes membre du Bureau et du CODIR élargi de l'université.

Représentation

Dans le cadre de votre mission, vous assurerez un rôle de représentation de l'établissement auprès des réseaux nationaux et internationaux ou des partenaires en lien avec votre mission, cette représentation fera l'objet d'un courrier de désignation. Vous partagerez les éléments discutés avec l'équipe politique et veillerez à la préparation et au suivi politique des dossiers et questions qui y sont présentés.

Actions prioritaires

Parmi les premières actions à mener, les sujets spécifiques sur lesquels je vous demande de porter votre attention sont les suivants :

- Mise en ligne du nouveau site internet dans sa version française et anglaise ;
- Mise en place le processus de coordination agile et transverse des projets portés par l'équipe de direction ;
- Installation des référents Déontologie – Lanceur d'alerte, Laïcité et Intégrité scientifique
Vous contribuez à établir leurs périmètres et missions, veillez à leur installation et à la mise en route de leurs missions par la constitution d'un groupe de travail dédié ;
- Coordination des cellules de crises, notamment de la cellule Ukraine dans le contexte actuel
Dans ce cadre, vous articulez les différentes actions menées, notamment celles en faveur des EC (mise en œuvre du dispositif PAUSE), mais également en faveur des étudiants (DU passerelle ; dispositif d'urgence) ;
- Définition et installation d'un cadre cohérent aux actions menées en termes de qualité de vie au travail et à l'étude, de transformation et simplification administrative en impliquant les communautés concernées ;

- Participation à la réflexion sur les dispositifs de veille et de prévention des risques psycho-sociaux, de lutte contre les discriminations, harcèlement ou violences sexistes et sexuelles ;
- Participation au dialogue stratégique de gestion et à la préparation du contrat quinquennal avec le rectorat et le ministère ;
- Mise en œuvre et suivi des outils de pilotage (COMS, etc.) conformément aux axes stratégiques définis par l'établissement et en collaboration avec le vice-président Finances et moyens.

Modalités de soutien et interactions

Le travail de la vice-présidence en charge du Conseil d'administration s'effectue en collaboration étroite avec les pôles et directions de l'université.

Il s'appuiera sur les directeurs généraux des services adjoints ou directeurs qui sont en soutien au cadrage politique et garants de la mise en œuvre opérationnelle des différents projets ou programmes.

Il s'agira également de définir les modalités d'organisation, de communication et de travail avec les autres vice-présidents et vice présidentes, les chargés et chargées de mission et les autres structures de l'université.

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions et me tenir informé de manière régulière de vos avancées, je serai à votre écoute, pour guider le travail et la dynamique qui seront engagés.

Je vous prie de croire, madame la Vice-présidente, chère collègue en l'assurance de ma confiance et de mes sentiments les meilleurs.

Dean LEWIS
Président

